

fient mon refus, & que j'ai cru devoir vous faire connoître, je serois à vos yeux un dépositaire infidèle, & je ne mériterois que votre mépris, si je sacrifiois ma conscience & mon devoir au desir de vous plaire. Quand je ne serois pas guidé dans l'accomplissement de mes devoirs par des motifs d'un ordre supérieur, j'en trouverois un puissant dans l'ambition de conserver votre estime. Je suis avec un très-respectueux attachement, &c. »

Signé Jean-François, évêque de Léon

Léon, ce 10 Juillet 1790.

Depuis la destruction du clergé, & l'inutilité déjà reconnue de sa spoliation, on commence à lui rendre justice & à sentir l'iniquité & la barbarie des décrets que la philosophie a lancés contre lui. On lit dans le *Journal de Paris*, feuille entièrement asservie aux coriphées de l'assemblée nationale, le passage suivant.

« On a toujours admiré le bel ordre & l'habile intelligence de son administration; quoique le clergé ne fût pas peut-être tout ce qu'il avoit, il savoit très-bien tout ce qu'il devoit, & l'exactitude de ses paiemens étoit admirable. M. Anson, très-en état assurément de bien juger un mérite de ce genre, a rendu aujourd'hui un éclatant témoignage aux lumières & à la sagesse qui ont présidé à l'administration du clergé. »

Tandis que les ennemis reconnus du clergé lui rendent des témoignages si honorables, des apostats jadis regardés comme ses défenseurs, le déchirent d'une manière barbare & cruelle. Le soi-disant abbé Cérutti, pensionné de M. Necker, vient de rassembler tout ce que la haine de Dieu & de son culte a jamais inspiré de sarcasmes & d'injures, dans un libelle intitulé